



ESTI-CAMP 2017

Ligue de Bretagne de Volley Ball, 31 rue Abbé Martin, 56300 Pontivy tel : 02 97 07 01 38 ou ligue@volleybretagne.fr

Objet : Esti-Camp 2017 – 1^{ère} édition -

Stage du 23 au 29 juillet 2017 .

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant à l'esti-camp organisé par la Ligue de Bretagne de Volley-Ball.

Vous trouverez ci-joints tous les documents nécessaires pour le bon déroulement de ce camp:

- Fiche d'inscription**
- Fiche sanitaire de liaison**
- Autorisations diverses**
- Règlement intérieur**

Restant à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez nécessaire, recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Edwige CORBIN – 06 09 49 95 23
Conseiller Technique Sportif Régional pour la L.B.V.B.
cts@volleybretagne.fr

(1) Entourez votre choix

(1) Melle M. NOM : Prénom :

Date de Naissance : Taille t shirt : XS S M L XL

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Pour les parents qui souhaitent déléguer leur responsabilité à une tierce personne pendant la semaine de stage, indiquer ci-dessous le Nom et prénom de la personne autorisée à prendre en charge l'enfant.

NOM : Prénom :

Tél : Portable :

Le cas échéant, lien de parenté :

Votre club :

Votre niveau (1) : Débutant Régional Départemental

Catégorie (1) : M13 M15 M17

Comment avez-vous connu ce stage ?

Par mon club Par mon entraîneur Par un ami Par Internet Autre

Conditions d'hébergements: comme vous devez vous inscrire en tripléte précisez les noms de vos partenaires :

Je soussigné(e) (nom, prénom du responsable légal et le lien de parenté)

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage.

J'accepte les conditions et je m'engage à le respecter ou à le faire respecter par mon enfant mineur. Le non respect de cet engagement, dégage la responsabilité de la LBVB et peut entraîner des sanctions (exclusion).

Date :

Signature : (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Pour vous inscrire il vous suffit de renvoyer ce dossier d'inscription
avec les pièces jointes demandées :

Seuls les dossiers complets seront pris en compte, vous pouvez cependant pré-réserver en souscrivant en ligne et en envoyant un chèque d'arrhes

- La copie des **attestations** de vos organismes de protection sociale (Mutuelle, Sécurité sociale)
- Un chèque d'arrhes de 100€ qui pourra être encaissé avant le début du stage + un (ou deux) chèque de 389 € pour le solde du camp. Le tout à l'ordre de la LBVB.
Il est également possible de régler le camp en chèque vacances.
- Les différentes autorisations parentales et renseignements médicaux (fiches jointes).
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du volley-ball (la licence de l'année en cours suffit puisque le certificat médical est valable 1 an ; donc pas nécessaire si votre enfant est licencié volley ball.)
- Un test de non panique pour activité nautique (possibilité de le réaliser en piscine).

QUELQUES CONSEILS:

Matériel nécessaire en plus de l'équipement pour le Volley-ball (pour 1 semaine de stage)

- De la crème solaire, un chapeau (ou casquette) et des lunettes de soleil.
- Un vieux tee-shirt et de vieilles chaussures fermées indispensables pour l'activité nautique, (ex : vieille basket ou chausson de plongée type décathlon utile également pour le Beach en cas de froid ou de coupures)
- Un maillot de bain ou caleçon
- Des claquettes ou savates.
- Un sac à dos (important pour se déplacer sur le site de tournoi).
- Une gourde ou une bouteille d'eau.
- Jeu de carte ou petit jeu société

Facultatif :

- Un téléphone portable pour vous donner (ou prendre) des nouvelles (celui des cadres reste disponible), sachant que les animateurs privilégient la cohésion de groupe sans le téléphone portable.
- De l'argent de poche pour plaisir personnel, mais le prix inclut tous les besoins vitaux du stage.
- Les inscriptions aux tournois sont compris dans le prix.

Attention la Ligue déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols sur le site des estivales.

Le dossier est à retourner :

LBVB

(Inscription Esti-camp)

31 rue Abbé Martin

56300 Pontivy

➔ Un accusé de réception de pré-inscription ou d'inscription vous sera adressé par courriel.

Règlement Intérieur Esti-Camp

Article 1 : Objet

La LBVB (Ligue de Bretagne de Volley-ball) est une association loi 1901 à but non lucratif.
Les stages d'été s'inscrivent dans la liste des manifestations mises en œuvre par l'association dans le cadre de son objet, pour développer la pratique du volley-ball.
Le présent document a pour but de préciser les règles de fonctionnement de ces stages.

Article 2 : Conditions d'inscription

Les stages sont ouverts principalement aux garçons et aux filles âgées d'au moins 12 ans au 1er jour du stage, licenciés à la Fédération Française de Volley-ball, (quelque soit leur niveau de jeu) **ou** dans une Fédération affinitaire ou encore dans une Fédération étrangère.
Les stagiaires non licenciés à la FFVB **doivent présenter une assurance responsabilité civile et individuelle accident.**

Article 3 : Inscription

Le nombre de place étant limité, seuls les stagiaires dont les familles auront adressé un chèque d'arrhes de 100 euros seront pré inscrits dans la limite du nombre de places disponibles. Un accusé de réception de pré inscription sera envoyé pour indiquer la liste des pièces restant à fournir pour valider l'inscription.
Le dossier **complet avec le règlement du solde** devra **nous parvenir avant le 1^{er} juin 2017** sous peine d'annulation de la pré-inscription.

Article 4 : Assurance des stagiaires

Dans les conditions normales d'inscription, les stagiaires sont couverts en tant que licenciés par l'assurance souscrite par la FFVB auprès du groupe GPA, assurance pour la pratique du volley-ball. L'organisateur a souscrit auprès du même assureur, une assurance complémentaire garantissant sa responsabilité civile pour l'organisation de ces stages. Il n'a souscrit aucune assurance garantissant le vol, les dégradations et la santé. **Il est donc conseillé aux stagiaires d'être couverts par les compléments d'assurance qui leur paraissent indispensables et notamment la responsabilité civile de particulier et individuelle accident, ainsi que l'assurance vol et villégiature, ou encore une assurance pour l'annulation ou le rapatriement.** La responsabilité de l'organisateur ne peut être retenue en cas de vol ou de dégradations.

Article 5 : Prix

Le prix du stage inclut l'hébergement, la restauration et l'ensemble des frais liés à l'organisation ; ceux-ci s'élèvent à **489 €**.

Article 6 : Paiement du stage

Le solde du stage doit nous parvenir avec le dossier complet au plus tard le 1er juin 2017, passé ce délai la LBVB se réserve le droit d'annuler votre inscription (après vous avoir contacté).

Possibilité de paiement échelonné, et chèques vacances acceptés.

Article 7 : Annulation

Pour organiser ces stages, la LBVB réserve et paye l'hébergement pour accueillir les stagiaires, elle gère l'ensemble des dossiers. En conséquence, en cas d'annulation pour quelque motif que ce soit la LBVB prélèvera sur les arrhes versées un pourcentage correspondant aux frais générés par l'annulation.

- En cas d'annulation plus de 30 jours avant le stage, 50% des arrhes seront conservées par la LBVB pour frais de dossier. Cette clause sera appliquée en cas de non respect de l'article 3.
- En cas d'annulation dans les 30 jours précédant le stage, la totalité des arrhes sera conservée par la LBVB.
- **Pendant le stage, aucun remboursement ne sera dû en cas de défection, quelle qu'en soit la raison.**
- Dans le cas où le propriétaire de l'hébergement romprait ses engagements avec la LBVB pour quelque motif que ce soit, les inscriptions seraient annulées de fait et les arrhes seraient remboursées.

Article 8 : Santé

Les stagiaires, ou les responsables pour les mineurs, doivent informer la LBVB des traitements ou des particularités d'ordre médical qui les touchent.

En s'inscrivant, ils certifient qu'ils sont à jour de leurs vaccins et possèdent l'autorisation médicale de la pratique du volley-ball.

Ils autorisent le directeur du stage ou la personne responsable, à tout mettre en œuvre en cas d'urgence, pour faire pratiquer les traitements et interventions qui seraient reconnus médicalement nécessaires.

Article 9 : Frais médicaux

En cas d'accident ou de maladie, les frais médicaux sont à la charge des stagiaires.

Pour faciliter les démarches auprès des différents établissements, veuillez demander à vos organismes de protection sociale (**Mutuelle, Sécurité Sociale etc...**) une **attestation** et pour les plus de 16 ans une copie de la **carte d'assurance maladie**.

Article 10 : Transport

Pendant la durée du stage, de nombreux déplacements seront effectués pour se rendre sur les sites de tournois. Ceux-ci seront assurés en mini bus par l'équipe d'encadrement.

Article 11 : Hébergement / restauration

Pour les séjours, la LBVB se charge de la réservation auprès du propriétaire du camping, et du restaurant dans la limite du nombre de places disponibles et de la répartition possible filles / garçons.

Tous les repas (en dehors des animations) seront établis et préparés par les stagiaires eux même. Ce point fait parti du projet pédagogique.

Article 12 : Accueil

L'accueil des stagiaires aura lieu le dimanche à 13h directement au gîte de Saint Gouéno

Les jeunes prendront ensuite le temps de s'installer dans leur chambre avant de se retrouver pour définir ensemble le fonctionnement et les règles du séjour.

Afin de faciliter le voyage, nous avons mis en place un système de navette au départ et à l'arrivée en gare de Rennes. Un supplément de 15 € vous sera demandé par navette. Départ 11h30 de Rennes le 23.

Pour tout problème particulier concernant l'accueil, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable du camp.

Article 13 : Clôture

L'Esti-camp se **termine le samedi 29 juillet lors de la fin de l'étape de Saint Cast Le gildo.**

De la même façon qu'à l'aller, un système de navette pour 15 € supplémentaire vous est proposé.

Article 14 : Contact Téléphone

Le téléphone :

CORBIN Edwige (Coordonnateur des projets camp d'été) : 06 09 49 95 23 ou cts@volleybretagne.fr

CAZABON Hubert (Directeur de ce séjour) : 06 10 95 75 53 ou hubert.cazabon@volleybretagne.fr

+ 2 animateurs :

- FORMANKOVA Michaela (Animatrice BAFA - championne de France de 2/2)

- ROUINSARD Ewen (Educateur salarié de l'E.S. Pipriac – CQP Animateur Loisir Sportif)

- Nos portables sont à la disposition des stagiaires en cas de besoin.
- Nous prendrons probablement les téléphones de vos enfants le soir pour des raisons de respect des temps de repos. Les cadres resteront joignables 24h sur 24h en cas d'urgence ou besoins. Pensez à prendre leur numéro à l'accueil du stage.

Article 16 : Sécurité-Santé

Les responsables de stage s'engagent à vous contacter en premier lieu, et s'autorisent à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

De son côté, votre enfant s'engage à respecter toutes les consignes données par les responsables au moment de l'accueil et à appliquer, en particulier, la réglementation sur les alcools, le tabac et les produits stupéfiants.

Le non-respect de cet engagement entraînerait l'exclusion sans indemnités.

BEACH TRAINING CAMPS 2017

Ligue de Bretagne de Volley Ball, 31 rue Abbé Martin, 56300 Pontivy tel : 02 97 07 01 38 ou ligue@volleybretagne.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom, Prénom)

.....

Agissant en tant que Père* / mère* / tuteur* de l'enfant :

Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur.

Date :

Signature du responsable légal

Précéder de lu et approuvé

Signature du jeune :

AUTORISATIONS :

- Autorise* / n'autorise pas* mon enfant à participer aux activités proposées par l'équipe d'animation dans le cadre du stage ;
- Autorise* / n'autorise pas* la publication, sur le site internet et sur tout support de communication de la LBVB, les photos de mon enfant.
- Autorise* / n'autorise pas* la publication d'une photo dans la presse locale.

Date :

Signature du responsable légal :

AUTRES (animaux, plantes, pollen) oui non

→ Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir**.

Le mineur présente-t-il un **problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales** (informations sous pli cacheté), des **précautions à prendre** et des **éventuels soins à apporter** ? oui non

.....
.....

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne,...

.....
.....
.....
.....

4- RESPONSABLE DU MINEUR :

NOM PRENOM

ADRESSE (pendant le séjour)

.....
.....

☎ Domicile :

☎ Travail (père) : ☎ Travail (mère) :

☎ Portable (père) : ☎ Portable (mère) :

N° de SS..... Adresse du centre payeur

NOM du Médecin traitant : ☎ :.....

Je soussigné(e),....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

D
a
t
e

&

S
i
g
n
a
t